AMBASSADE DE SUISSE AU JAPON 532.5. - - DW

Tokyo, le 29 novembre 1966

- 6. DEZ. 1966 9.12

ad Fa.S.Korea.861.5

A la Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique

3003 Berne

Groupe consultatif pour la Corée du Sud

Monsieur l'Ambassadeur,

Copie ar

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre lettre du 18 novembre 1966 relative à la prochaine réunion du Groupe consultatif pour la Corée du Sud. Votre lettre s'est croisé avec celle que j'ai adressée le 17 novembre dernier à la Division des affaires politiques, à la suite d'un entretien que j'avais eu, lors de mon récent passage à Séoul, au sujet de cette discussion qui intéresse naturellement vivement la Corée du Sud. Cette dernière a émis l'espoir que nous participerions au Groupe consultatif en question.

Pour ma part, j'ai pu constater, en conversant avec différents hommes d'affaires suisses qui se trouvaient en Corée du Sud au moment de ma visite, que pas mal de maisons suisses s'apprêtent à étendre leur activité dans ce pays dont le développement économique est certainement intéressant. En particulier, le représentant à Séoul de la maison Ueberseehandel A.G., M. Naef, qui est une personne dynamique, m'a affirmé que le volume des affaires progressait de manière satisfaisante. C'est sans doute la raison pour laquelle des maisons comme Liebermann Waelchli & Co. et Siber Hegner & Co., Ltd. viennent de décider d'établir des agences à Séoul. Le cas de la participation de la INVENTA à l'exploitation de la Hanil Nylon Company est également intéressant et je suis heureux d'apprendre que la Commission pour la garantie des risques à l'exportation serait en principe d'accord d'accorder une garantie pour les livraisons suisses dont le paiement s'étendrait à une période de 8 1/2 années à compter de la date de la dernière expédition par mer.

Il me semble également que nous avons un grand intérêt à nous tenir au courant du développement économique



de la Corée qui se trouve actuellement à un tournant décisif. La guerre du Viet-nam favorise en effet considérablement l'évolution de l'économie de ce pays. La preuve en est que des pays comme l'Allemagne, la France et même la Suède et la Norvège ont délégué récemment en Corée du Sud des groupes d'hommes d'affaires qui ont examiné sur place les possibilités des augmentations des échanges. J'aurais souhaité, pour ces mêmes raisons, que au lieu de nous contenter d'être tenus au courant des délibérations du groupe consultatif, nous ayons pu y participer, tout au moins par la présence d'un observateur. J'apprécie les raisons qui paraissent vous dicter une politique d'attente et de grande prudence, mais me demande si d'autre part, pour des raisons psychologiques avant tout, nous ne manquons pas là une occasion de nous assurer un bon vouloir de la part des autorités sudcoréennes qui seraient certainement très reconnaissantes de toute coopération de la part de la Suisse.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.